Parti socialiste
neuchâtelois

Charte des candidat·es et élu·es socialistes

En tant que candidat·e socialiste, je m'engage par ma signature :

À respecter, promouvoir et porter les valeurs défendues par le Parti socialiste neuchâtelois ;

À respecter les règles et principes promus par le parti ;

À agir dans le cadre des statuts du PSN ;

À respecter la présente Charte pendant la campagne et une fois élu·e ;

À participer à la mise en œuvre des décisions du parti ;

À respecter les règles de campagne édictées par le Comité cantonal ;

À mener activement campagne aux côtés des autres candidat·es socialistes, notamment :

- en prenant part aux actions et stands mis en place dans le cadre de la campagne ;
- en m'engageant au sein de ma section en faveur de la campagne ;
- en participant à la mobilisation des membres du PSN et de l'électorat ;

À soutenir et respecter les autres candidat·es socialistes ;

À ne pas mener de campagne personnelle au sens des règles de campagne annexées ;

À participer à la vie du parti en m'engageant notamment au sein des organes et des commissions du PSN et de ma section, par exemple en m'impliquant dans les actions du parti tels que les récoltes de signature et stands ;

À honorer mes cotisations de membre et d'élu·e auprès de ma section, du PSN et du PSS.

Par ma signature, j'affirme :

- ne pas être l'auteur·e de délits ou d'infractions pénales graves ;
- être en règle avec mes obligations fiscales.

Si des manquements graves aux présents engagements devaient être constatés par le Comité cantonal, je m'engage à renoncer à mon mandat d'élu·e en démissionnant de celui-ci.

Nom et prénom

Lieu et date

Signature